

# Les établissements d'hébergement pour personnes âgées

## ✓ Pourquoi s'inscrire en établissement ?

L'entrée en établissement apporte une alternative réelle lorsque le maintien à domicile devient trop difficile, que la sécurité n'est plus suffisante ou encore trop chère, que le rapprochement des siens est recherché.

### Dès lors, un établissement offre

- Un cadre adapté et confortable
- Un cadre protégé et sécurisé
- Une façon de lutter contre l'isolement
- Des animations et une vie collective

L'entrée en établissement est le fruit d'une réflexion menée à bien, une décision libre et consentie afin d'éviter une entrée précipitée, en urgence dans un établissement non choisi.

### ***L'inscription de précaution***

*S'inscrire peut être fait de façon préventive. En effet, s'inscrire ne signifie en aucun cas l'obligation d'entrer dans la structure dès qu'une place vous est proposée. Vous pouvez attendre le moment que vous jugerez bon, celui où vous vous sentirez prêt.*

*L'inscription de précaution permet également d'être prioritaire lorsque le moment est venu pour vous d'intégrer un établissement que vous avez choisi.*

## ✓ Comment choisir l'établissement qui convient le mieux ?

Il existe différents types d'établissements. Tous regroupent des réalités différentes et accueillent un type de public particulier. De plus, chacun d'eux offre des services et un confort qui lui est propre. La personne doit alors se demander quelle structure lui conviendrait le mieux.

*Comment vous faire un avis sur l'établissement ?  
N'hésitez pas à visiter !*

## ✓ Comment choisir l'établissement qui convient le mieux ?

Il existe différents types d'établissements. Tous regroupent des réalités différentes et accueillent un type de public particulier. De plus, chacun d'eux offre des services et un confort qui lui est propre. La personne doit alors se demander quelle structure lui conviendrait le mieux.

- **Une maison de retraite ou EHPAD** (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes). Ouverts aux personnes en perte d'autonomie, ces établissements comprennent des chambres individuelles (ou à deux lits pour les couples) et des locaux communs (salle à manger, salle d'animation, infirmerie, salle de kinésithérapie, salon de coiffure, salon de détente). Par ailleurs, certains EHPAD comprennent une Unité pour Personnes Agées Désorientées (**UPAD**), qui leur offre un accompagnement spécifique et adapté.
- **Une Résidence Autonomie**, une Résidence Services. Elles sont conçues pour les couples ou les personnes seules qui ne désirent plus vivre isolés et souhaitent conserver leur indépendance. Ce sont des résidences composées de petits appartements assortis de services collectifs (restaurants, animation). Ce type d'hébergement constitue une solution intermédiaire entre le logement personnel et l'hébergement collectif car vous êtes chez vous dans un confort à votre mesure, vous bénéficiez d'un environnement sécurisé et convivial.

## ✓ Comment s'inscrire ?

Création d'un dossier sur le site Via Trajectoire : <https://trajectoire.sante-ra.fr>

La création d'un dossier dans Via Trajectoire nécessite de disposer d'une **adresse email valide**, permettant de suivre l'avancement de la démarche.

Les coordinatrices du CLIC pourront vous aider dans cette démarche.